**VILLE DE SAINT-CYPRIEN**

**Publicité A.O.T / Saisons 2021-2022-2023**

**Camion Pizzas – Commune de Saint-Cyprien**

**ORGANISATEUR :**

Ville de Saint-Cyprien

Monsieur le Maire ou son représentant

Place Desnoyer

66750 SAINT-CYPRIEN

Tel : 04.68.37.68.00

Fax : 04.68.21.43.89

E-mail : [contact@mairie-saint-cyprien.com](mailto:contact@mairie-saint-cyprien.com)

**OBJET DE LA PUBLICITE**

Autorisation d’Occupation Temporaire (A.O.T) du Domaine Public en vue de l’exploitation d’un camion Pizzas sur la commune de Saint-Cyprien Plage :

* A.O.T : Rue Mirabeau, conformément au plan joint

**CARACTERISTIQUES :**

**Ordonnance** n° 2017-562 du 19/04/2017 -article L2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

**Mode de passation :** procédure de publicité préalable à la conclusion d’une convention d’A.O.T. du domaine public communal, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent, en application de l’article L.2122-1-1 alinéa 2 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Il ne s’agit ni d’un marché public, ni d’une concession de service public.

**Retrait du dossier de consultation :** Le dossier de consultation est mis gratuitement à disposition par téléchargement sur la plateforme de dématérialisation de la commande publique, à l’adresse que voici : <https://www.marches-securises.fr>.

Pour retirer un dossier de consultation en version « papier », les candidats devront se présenter à l’adresse suivante :

Hôtel de ville de Saint-Cyprien

Place Desnoyer

66750 SAINT-CYPRIEN

Ou prendre contact avec le secrétariat général 04.68.37.68.07 ou 04.68.37.68.32 ou contact@mairie-saint-cyprien.com

**AUTRES RENSEIGNEMENTS :**

**Publicité :**

Site de dématérialisation « marches-securises.fr ».

**-Négociations :** la commune se réserve le droit de procéder ou pas, à une phase de Négociation de l’offre, à la fois sur le plan technique et financier.

**Date limite** : de réception des propositions le vendredi 26 mars 2021 à

16 h00

**Date de parution** du présent avis sur la plateforme de dématérialisation, **le 05 MARS 2021.**